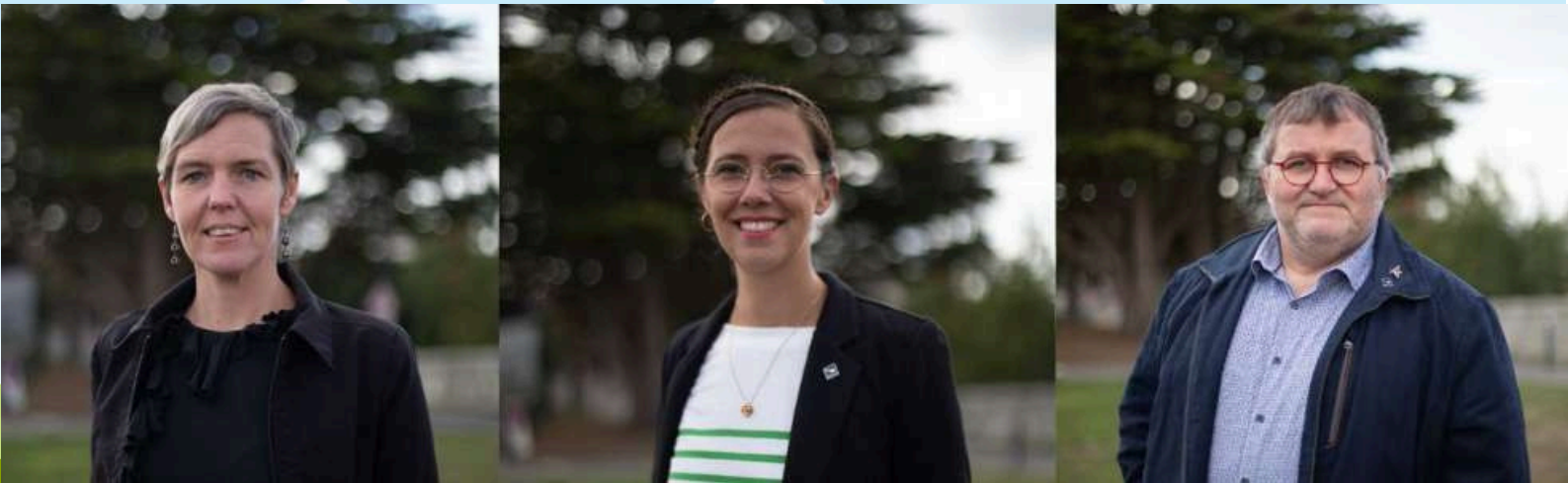


LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne des 13, 14 et 15 décembre 2023



Discours de politique générale

Pour ouvrir cette session plénière, Claire Desmares a rendu hommage aux journalistes qui risquent leur vie pour faire la lumière sur **un modèle agricole à bout de souffle**. Elle a dénoncé l'omerta qui s'invite partout en Bretagne, y compris dans l'hémicycle du Conseil Régional, où il est impossible de débattre sereinement de ce sujet structurant de notre territoire.

« **La main invisible de l'agriculture industrielle est partout ici** ». Étude sur la transition agroécologique bretonne enterrée, refus de diffuser le film *Algues Vertes*, incapacité à prendre position sur la sortie du glyphosate... Par manque de courage, l'exécutif se contente de « *mettre un couvercle sur les problèmes* ».

Résultat : les promesses de transition restent en suspens, à l'image des **subventions régionales qui continuent d'être massivement accordées à l'agro-industrie bretonne**, tandis que celles et ceux qui tentent de faire autrement doivent se contenter des miettes. L'objectif semble clair : « *épuiser les énergies du changement pour conserver un système toxique et moribond* ».

Dans les fermes comme dans les usines, **les bretonnes et les bretons paient aujourd'hui le prix d'un rêve agricole qui s'est brisé il y a bien longtemps**. Il est temps d'en faire le deuil pour laisser la place à de nouveaux horizons. Car oui, « *on peut encore rêver d'agriculture en Bretagne* » assure Claire Desmares, qui appelle le Conseil Régional à « *agir avec courage pour l'avenir d'une filière essentielle* »



L'intervention en images

Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : claire.desmares@bretagne.bzh

Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh

Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

PLAN LOGEMENT

Alors que la crise du logement s'installe durablement en Bretagne, le Conseil Régional doit mobiliser tous les leviers à sa portée pour réinventer les manières d'habiter le territoire. Dans cette perspective, **nous avons proposé une série d'amendements visant à accompagner les initiatives citoyennes innovantes, tant sur le plan technique que social :**

#1

ACCOMPAGNER L'AUTO-CONSTRUCTION ET L'AUTO-RÉHABILITATION

L'auto-réhabilitation et l'auto-construction, représentent des leviers importants pour permettre aux bretonnes et aux bretons de vivre dans des logements décents. Pour massifier ces chantiers, la Région Bretagne doit développer une filière professionnelle d'accompagnement à l'auto-construction et à l'auto-réhabilitation.

ADOPTÉ

#2

ENCOURAGER LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

Le réemploi de matériaux dans le secteur du BTP est un enjeu majeur d'un point de vue climatique et social. La Région Bretagne doit amplifier son action en faveur des matériaux de construction issus du réemploi, à travers la structuration de la filière, la formation, et le financement des recycleries de matériaux.

ADOPTÉ

#3

DÉVELOPPER L'HABITAT LÉGER ET RÉVERSIBLE

L'habitat léger et réversible est une solution de logement de plus en plus populaire en raison de ses qualités écologiques et économiques. Plusieurs actions concrètes ont été imaginées pour accompagner ce développement dans la région. L'exécutif a cependant rejeté l'ensemble de nos propositions au motif que l'habitat léger ne pourrait constituer un logement permanent dans la mesure où il ne permettrait pas "de recevoir ses amis".

REJETÉ

[L'intervention en images](#)


#4

DÉVELOPPER L'HABITAT PARTAGÉ

L'habitat partagé répond à bon nombre d'enjeux posés par la crise du logement : plus résilient, plus écologique, vecteur de mixité sociale, intergénérationnel, et moins consommateur de foncier. Il porte un modèle de cohésion sociale intéressant qu'il convient d'encourager par la puissance publique. Nous avons proposé plusieurs mesures qui ont été adoptées.

ADOPTÉ

#5

INCLURE LES DÉPARTEMENTS DANS LA NOUVELLE FONCIÈRE RÉGIONALE

Dans le cadre du ZAN, la feuille de route de l'exécutif prévoit la constitution d'une foncière régionale visant à porter du foncier sur le long terme. Alors que les départements sont des acteurs de référence de la politique du logement, nous avons demandé à ce qu'ils intègrent la gouvernance de cette foncière - une demande qui a été rejetée.

REJETÉ

PLAN BRETON POUR L'ARBRE

Vote: **ABSTENTION**

Alors que la Bretagne affiche un taux de boisement bien inférieur à la moyenne nationale, la reforestation doit être une priorité sur notre territoire. Le “Plan Breton pour l’Arbre” ne pourra cependant relever ce défi écologique qu’à condition d’**abandonner les logiques extractivistes** qui le sous-tendent.

Ce plan fait suite à la politique forestière régionale des 10 dernières années qui s’est surtout préoccupée de **servir les intérêts industriels**. La Région Bretagne a ainsi privilégié les essences résineuses, souvent sous forme de monocultures, aux dépens des enjeux climatiques et de la biodiversité.



Contrairement au plan proposé par l’exécutif, le moteur de cette reforestation doit être avant tout écologique, comme l’a rappelé Julie Dupuy « *Au vu de l’urgence climatique, **les arbres, les forêts et le bocage, puits de carbone et réservoirs de biodiversité, sont d’abord nos alliés avant de constituer des débouchés économiques*** ».



A ce titre, la priorité doit être de **protéger nos forêts anciennes - « laisser vieillir nos arbres, en somme, car l’écosystème forestier repose sur le temps long »**. La Région Bretagne doit ainsi étendre les surfaces d’écosystèmes forestiers bénéficiant du statut “protection forte” tout en accompagnant l’évolution des pratiques sylvicoles au regard des enjeux de conservation et de renforcement de la biodiversité.

La filière bois, qui compte 3000 entreprises en Bretagne, doit également faire l’objet d’un accompagnement en matière de relocalisation des productions, d’éco-conception, d’économie circulaire et de hiérarchie des usages.

Enfin, en tant que région mondialisée, la Bretagne se doit de regarder au-delà de ses frontières. Le “Plan Breton pour l’Arbre” n’accorde pourtant **aucune attention à la déforestation importée** - via les importations de bois exotique ou encore de soja - une omission de l’exécutif régional qui lui permet en particulier de fermer les yeux sur la responsabilité de l’agriculture intensive.

PLAN D'ATTRACTIVITÉ DES LYCÉES AGRICOLES

En tant que porte d'entrée vers le monde paysan, **les lycées agricoles jouent un rôle clé pour attirer les professionnels de demain.** A l'heure où le nombre d'agriculteurs et d'agricultrices n'a jamais été aussi bas, Loïc Le Hir a tenu à alerter sur les moyens mis en œuvre par le plan d'attractivité des lycées agricoles, et sur le besoin énoncé « d'optimiser ».

Le plan prévoit en effet la mutualisation des moyens et des exploitations agricoles des lycées, en particulier avec des exploitations privées. « Avec cette volonté, **nous risquons d'aller vers la fin de l'autonomie et de l'indépendance des lycées agricoles,** avec des difficultés à mener des projets autour de leurs exploitations. »

Au lieu de les soutenir financièrement, l'exécutif régional exige que les exploitations agricoles des lycées aient leur propre modèle économique. Ces exploitations sont pourtant au cœur de la formation agricole, et doivent ainsi **répondre aux besoins pédagogiques des enseignants, formateurs et apprenants, avant de suivre une logique économique.**

Ces exploitations constituent également un précieux outil d'expérimentation et d'innovation et jouent donc un rôle clef dans la transition agroécologique du monde agricole. Loïc Le Hir a par ailleurs rappelé que « l'attractivité du métier de paysan [...] passera indéniablement par un changement du modèle agricole dominant qui ne répond plus aux attentes des personnes intéressées par le métier. »



PLAN DE RÉAPPROPRIATION DES LANGUES DE BRETAGNE

A l'heure où l'existence du breton et du gallo est menacée par le vieillissement des locuteurs, il est urgent de renforcer et d'élargir l'action régionale en leur faveur. C'est dans ce contexte que nous avons approuvé le plan de réappropriation des langues de Bretagne, qui vise à **enrayer la baisse du nombre de locuteurs et locutrices, et à favoriser leur usage social dans la société bretonne.**

Question orale :

SOUTIEN DE LA RÉGION À LA SAS KER'OMAN POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE PÊCHE À OMAN

La Région Bretagne continue de défendre un projet bien funeste : la construction d'un port géant dans le sultanat d'Oman visant à **importer des milliers de tonnes de poisson en avion cargo réfrigéré à Lorient**. Après avoir sonné l'alerte en octobre dernier, nous avons exigé des explications.

Depuis 2021, **l'exécutif régional affiche en effet un soutien sans faille** au projet porté par la société Ker'Oman. Après avoir elle-même accordé une avance remboursable d'un montant de 250k€, la Région Bretagne a autorisé Lorient Agglomération à verser une nouvelle aide remboursable de 225k€ en mai dernier.

Pourtant, le projet de Ker'Oman est **un non-sens écologique et social** : Il implique l'émission de plusieurs milliers de tonnes de CO2 chaque année, la surexploitation de la ressource halieutique omanaise pour rentabiliser les 80 millions d'euros d'investissements à Duqm, sans oublier une concurrence économique directe pour la filière pêche bretonne.



En théorie, le versement du soutien financier de la Région Bretagne était conditionné à la mise en place d'un comité de suivi pour s'assurer qu'outre les aspects économiques, les enjeux environnementaux et sociaux seraient bien pris en considération. **Sans nouvelles de ce comité, Claire Desmares a questionné le sérieux de cette démarche.**

Daniel Cueff, vice-président mer et littoral, **n'a pas répondu à notre interrogation**, se contentant de nier les importations massives de poisson à Lorient alors même que le président de la société Ker'Oman, Maurice Benoish, et le maire de Lorient, Fabrice Loher affirment tous deux qu'**un approvisionnement en poisson frais depuis Oman est bien envisagé.**

FEUILLE DE ROUTE NAUTISME 2024-2030

Développer une filière nautique intégrée d'ici 2030, voilà l'objectif affiché de l'exécutif régional. Un cap que nous partageons, sans pour autant nous satisfaire de la feuille de route proposée.

Nous déplorons d'abord le **manque de concertation**. D'une part, les départements, les EPCI et les communes n'apparaissent pas comme des interlocuteurs privilégiés, alors même qu'il s'agit d'apporter des réponses de proximité. D'autre part, les fédérations des sports nautiques sont peu citées, voire absentes dans le cas des fédérations de voile et de surf.

Autre grande absente de cette feuille de route : les associations environnementales, celles-là même qui alertent très régulièrement sur le manque d'intégration des enjeux environnementaux dans le nautisme. **Une absence qui se traduit par un faible niveau d'exigence environnementale** de la feuille de route envers les acteurs de la filière nautique.



DES OBJECTIFS CHIFFRÉS PEU AMBITIEUX...

- Après avoir annoncé vouloir « proposer à chaque enfant de Bretagne une expérience nautique durant sa scolarité », l'exécutif n'envisage toujours pas d'en faire bénéficier 100 % des élèves.
- Sur le plan environnemental, **la feuille de route limite à 50% le taux d'événements devant répondre à des objectifs de transition écologique et social, alors que l'éco-conditionnalité devrait être la norme.**
- De même, l'exécutif exige que seul 30% des entreprises du secteur mettent en place une démarche type RSE d'ici 2030. Nous restons dubatifs, tant sur le faible ratio à atteindre que sur l'efficacité de la démarche RSE elle-même.
- Côté ports, la feuille de route vise seulement 50% de certification "Ports Propres" alors que la Région Bretagne pourrait certifier 100% des ports dans le cadre du partenariat avec l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB).

Un manque d'ambition qui contraste avec les volontés affichées par ailleurs par la majorité régionale, comme le souligne Julie Dupuy :

« Nous nous questionnons vraiment sur la volonté de votre exécutif d'activer tous les leviers en sa possession pour répondre à l'urgence environnementale, lutter contre la dégradation des milieux marins, et faire avancer le monde du nautisme sur la question des inégalités. »



TRANSPORT MARITIME PROPULSÉ PAR LE VENT

Vote: POUR

La Région Bretagne entame un chantier essentiel pour permettre au monde maritime de répondre aux enjeux climatiques : **remettre le vent au cœur de la propulsion des navires**. Une telle transition implique cependant de réorganiser le monde maritime, à terre comme en mer.

Il s'agit en priorité de **former les premiers acteurs de cette transition**, à savoir les équipages et les agents des affaires maritimes, mais aussi d'**améliorer la desserte ferroviaire des ports** pour assurer une décarbonation à l'échelle du réseau de transport. De plus, si la propulsion vélique constitue un premier pas, elle ne doit pas occulter l'enjeu de la nature des produits importés et exportés. La Région doit **soutenir en priorité les acteurs transportant des produits de première nécessité, vertueux sur le plan social et environnemental**.

Nous nous réjouissons malgré tout de cette initiative que nous espérons voir s'étendre à d'autres secteurs économiques, à commencer par la pêche. *« Peut-être refermons-nous là, progressivement, une parenthèse destructrice qui aura été celle des énergies fossiles, qui ont pollué les océans, et réchauffé l'atmosphère. »*



Vote: CONTRE

PROTOCOLE "RÉSEAU POUR L'EMPLOI"

Deux mois à peine après l'adoption de la loi dite "pour le plein emploi", la Région Bretagne propose de déployer un protocole d'expérimentation sur notre territoire. Cet empressement de la majorité régionale contraste avec les récentes mobilisations, comme l'a souligné Loïc Le Hir :

*« La gauche a fait front commun pour **dénoncer ce projet, qui a pour objectif de s'attaquer aux précaires plutôt qu'à la précarité**, sans rien résoudre à la crise de l'emploi, ni à l'explosion de la pauvreté. »*

A l'image de la loi, le "Réseau pour l'emploi" **répond aux demandes des recruteurs et des entreprises plus qu'aux besoins des demandeurs d'emploi eux-mêmes**. Le protocole ne prévoit par exemple pas d'accompagnement social renforcé alors même qu'il est indispensable dans un contexte où **les freins s'étendent au-delà de la recherche d'emploi** : isolement social, précarité de mobilité, problèmes de santé, garde d'enfants et précarité alimentaire

Pour les écologistes, répondre à la grande précarité, c'est d'abord défendre un meilleur accès à des minima sociaux revalorisés, augmenter le budget des missions locales, et mettre en place une allocation d'autonomie étudiante. *« C'est à ces conditions seulement que l'on pourra garantir un retour durable vers des emplois de qualité. »*

POLITIQUE RÉGIONALE SPORTIVE

Lors de cette session plénière, l'exécutif a esquissé une nouvelle politique sportive régionale intégrant les enjeux de transition sociale, économique et environnementale. Saluant la démarche, Julie Dupuy a émis plusieurs points de vigilance pour la suite des travaux.

D'abord, alors que la transition environnementale du monde sportif et l'égalité femme-homme sont identifiés, à raison, comme des principes cardinaux, ces enjeux ne constituent ni un axe du projet sportif, ni un chantier prioritaire du projet sportif régional... « *Quel est le sens de ces principes cardinaux s'ils ne trouvent aucune traduction concrète ?* »

De plus, le rapport de l'exécutif mise largement sur la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour inciter des pratiques sportives durables. **A la RSO, nous préférons l'éco-conditionnalité :** « *C'est l'éco conditionnalité qui permet de disposer des leviers, d'avoir une exigence, et de soutenir les pratiques sportives de proximité, synonyme de lien sociale et de cohésion* ».

EN BREF



AFFAIRE YER BREIZH

En avril dernier, L214 interpellait le Conseil Régional au sujet d'un élevage de poulets de la coopérative Yer breizh. Des animaux maltraités, entassés à plus de 26 par m² dans un bâtiment insalubre, et destinés au marché saoudien. Malgré cette interpellation, **la Région a accordé une nouvelle subvention d'1,7 million d'euros à la coopérative en commission permanente**. Nous avons rendu public cette aide financière, au profit de ce qui se fait de pire au sein de l'agro-industrie.



SOUTIEN AUX PAYSAN.NES

Au cours de cette session, Claire Desmares s'est rendue à la DRAAF Bretagne, pour soutenir la Confédération paysanne et la Fédération Régionale des CIVAM qui occupaient les lieux afin de **réclamer à l'Etat le paiement des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)** dans lesquels ont investi massivement les paysans bretons.



VOEU POUR LA PAIX ET LA PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES

REJETÉ

Les populations civiles israéliennes et palestiniennes payent injustement le prix d'un conflit politique qui doit cesser au plus vite. Nous avons formulé un vœu pour demander à l'État français de **renforcer les initiatives diplomatiques** afin d'assurer la sécurité, la stabilité et la paix au Proche-Orient.

L'exécutif régional a finalement refusé de soumettre notre vœu au vote sous prétexte qu'il ne concernait pas la Bretagne. **Nous déplorons cette vision bien réductrice de notre région** en soulignant que d'autres régions se sont, elles, emparées de cet enjeu international. Plus encore, cette position de l'exécutif contraste avec les vœux adoptés au sein du Conseil régional de Bretagne par le passé concernant la guerre en Ukraine. **Nous dénonçons le deux poids, deux mesures qui s'applique ici.**

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.

Vous pouvez assister aux sessions plénières du Conseil Régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 15, 16 et 17 février 2024. Il y sera notamment question de la feuille de route halieutique et du budget 2024. Pour y assister, envoyez un mail à : mediation.citoyenne@bretagne.bzh et contactez-nous, nous viendrons à votre rencontre.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Pour vous rendre toujours mieux compte de notre action au conseil régional de Bretagne, nous avons créé un compte LinkedIn, n'hésitez pas à nous suivre pour ne rien manquer de nos actualités !

Collaborateur :

Fabien Randrianarisoa
fabien.randrianarisoa@bretagne.bzh